

Boily, Robert, *Québec 1940-1969, bibliographie, le système politique québécois et son environnement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 209 p.

Paul Gagné

Volume 7, numéro 4, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagné, P. (1976). Compte rendu de [Boily, Robert, *Québec 1940-1969, bibliographie, le système politique québécois et son environnement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 209 p.] *Études internationales*, 7(4), 620-621. <https://doi.org/10.7202/700729ar>

bien niées par certains ou transformées pour aboutir à des tentatives de nouvelle formulation où le donné et le vécu dominent. S'il est un sujet qui est actuel et au centre des préoccupations des chefs d'État contemporains, c'est bien celui de l'intervention militaire étrangère dans les conflits armés internes. Cette intervention sollicitée par le gouvernement de l'heure et, de ce fait, le gouvernement légal, établi, en est-elle pour autant justifiée et licite en droit international, lorsqu'elle s'oppose à une norme jugée supérieure, celle du principe aux contours mal définis du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et en l'espèce au « libre choix des institutions politiques, économiques et sociales » des nouveaux États ? C'est ce que nie le professeur Bennouna, de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, appuyé en cela par son préfacier, le professeur Charles Chaumont, de la Faculté de droit de Nancy. À la légalité internationale du gouvernement établi s'oppose la notion de légalité interne qui entraîne une nouvelle définition de la notion de consentement.

Le consentement à l'ingérence militaire doit, selon l'auteur, « s'apprécier en fonction des conditions qui ont présidé à sa naissance » et « s'exercer dans les limites compatibles avec le droit du peuple concerné à disposer de lui-même ». Et il conclut : « La garantie par les forces étrangères du *statu quo* politique dans l'État ne saurait, dans l'état actuel du Droit, trouver un fondement juridique quelconque dans l'existence du consentement juridique, formel ou réel, de l'autorité établie. »

Cette thèse est exposée brillamment en deux parties consacrées respectivement aux aspects internes et externes du conflit en regard du consentement à l'ingérence, qu'il s'agisse, dans le premier cas, de soutien direct, indirect ou dans le cadre des organisations internationales et, dans le deuxième cas, d'ingérence pour résister à la subversion extérieure ou pour la protection des

nationaux à l'étranger, ou enfin pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

On peut estimer que la thèse du professeur Bennouna appliquée rigoureusement est susceptible, à court terme, d'engendrer incertitude et chaos dans les relations internationales gouvernementales, gouvernementales et transnationales. Un parallèle peut être établi à cet égard avec ce principe de l'intangibilité des frontières artificielles des pays africains, découpés par les colonisateurs, principe inscrit dans la charte de l'OUA. Il n'en demeure pas moins que cette thèse constitue un essai de transformation de normes juridiques traditionnelles qui ne correspondent plus au contexte actuel et demandent à être repensées, adaptées, voire bousculées et remplacées par de nouvelles normes ; et ce creuset de formation de nouvelles normes s'inscrit selon certains obligatoirement dans un processus révolutionnaire.

Dans cette phase transitoire de gestation d'un nouvel ordre juridique, les propositions de M. Bennouna donnent un éclairage indispensable à l'analyse de l'ingérence militaire dans les conflits internes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

A. JACOMY-MILLETTE

*C.Q.R.I.,  
Université Laval*

BOILY, Robert, *Québec 1940-1969, bibliographie, le système politique québécois et son environnement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1971, 209p.

M. Boily, professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal, a voulu par cette bibliographie rendre accessible l'ensemble des études, livres, articles de revues, thèses de maîtrise et

de doctorat, qui de 1940 à 1969 ont porté sur l'un ou l'autre aspect du système politique québécois. L'auteur a retenu non seulement tout ce qui touche aux institutions politiques, aux partis et aux groupes de pression, mais aussi le contexte économique, démographique, social et culturel, dans lequel baignent ces institutions et ces forces politiques.

Ce livre bibliographique s'ouvre sur une préface de Jean-Charles Bonenfant rappelant la grande utilité pour les chercheurs d'un tel ouvrage. La préface est suivie par un avant-propos où l'auteur explique ce qu'il a voulu faire et où il souligne les limites de son travail ; même si, en ce qui touche aux idéologies, institutions, forces et comportements politiques, il a tenté d'être le plus exhaustif possible, il n'a pu faire un relevé systématique de tout ce qui a été écrit dans les disciplines connexes comme la géographie, la démographie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, etc., et il a dû laisser de côté les journaux.

Le plan général de la bibliographie est axé autour de trois grands thèmes : l'environnement, les institutions politiques et la vie politique. Le premier chapitre sur l'environnement se divise en quatre : les fondements culturels, les structures sociales, les structures géographico-démographico-économiques et les fondements constitutionnels. Le deuxième chapitre sur les institutions politiques distingue deux niveaux d'institutions : 1) les institutions centrales et 2) les institutions régionales et locales. Le troisième chapitre comporte trois sections de la vie politique : 1) les événements d'actualité de la période 1940-1969 ; 2) les attitudes et les comportements politiques, surtout électoraux, et 3) les forces politiques, soit les partis et les groupes d'intérêt et de pression. Enfin, l'auteur donne en annexe une liste des biographies, des mémoires et des rapports des commissions et comités d'enquête assez complète jusqu'en 1967.

Cette bibliographie sur le système politique québécois de 1940 à 1969 est très complète dans le cadre que le professeur Boily s'était fixé et il n'y a aucun doute qu'elle sera un instrument de travail très précieux pour les chercheurs et les étudiants de toutes les disciplines qui s'intéressent aux études québécoises.

Paul GAGNÉ

*Département de philosophie,  
Université du Québec  
à Trois-Rivières*

BRASS, Paul R., *Language, Religion and Politics in North India*, Cambridge, University Press, 1974, 467p.

L'intégration politique de l'Inde se heurte aux forces qui subdivisent cet État multinational en entités distinctes qui s'affrontent. Les deux principales forces à l'œuvre dans les clivages qui partagent en sous-groupes le nord de l'Inde sont la religion et la langue. Manipulées, effectivement ou symboliquement, par les élites ces forces entrent dans le combat politique. L'identité des groupes se cristallise alors autour d'un symbole privilégié qui, placé au premier plan des affrontements, ne révèle pas toujours leur véritable support. Telle est la thèse générale de l'auteur, celle par laquelle il aborde la dynamique des relations entre politique, langues et religions dans quelques États du nord de l'Inde.

Un intéressant chapitre introductif fait le point sur le contexte théorique et sur les modalités de la politique d'intégration nationale suivie par le gouvernement central indien. L'auteur montre alors combien les concepts classiques de la science politique occidentale relèvent d'un ethnocentrisme qui les rend peu applicables dans un tel cas, et il se donne pour tâche à la fois d'examiner un cas concret et de mettre